

AVIS DE RECRUTEMENT

Ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique

Direction Générale des Finances Publiques

Département de la Loire-Atlantique

AVIS
de recrutement au titre de l'année 2025
d'agents administratifs des Finances publiques

000000000

En application des dispositions de l'arrêté du ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique du 26 juin 2025, publié au Journal officiel le 4 juillet 2025, est organisé, au titre de l'année 2025, par la direction générale des Finances publiques, le recrutement sans concours d'agents administratifs des finances publiques (département de la Loire-Atlantique).

I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Il s'agit des conditions générales requises pour l'accès aux emplois publics de l'État :

- être de nationalité française ou ressortissant de l'un des États membres de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen.

- satisfaire aux conditions générales d'accès à la fonction publique :

- jouir de ses droits civiques ;
- ne pas avoir subi de condamnations figurant au bulletin n° 2 du casier judiciaire incompatibles avec l'exercice des fonctions ;
- être en situation régulière au regard des obligations militaires.

II - NOMBRE DE PLACES OFFERTES ET DATE PREVUE DU RECRUTEMENT

Le nombre total d'emplois à pourvoir est fixé à : 5

Le recrutement est organisé pour prendre effet au plus tôt le : **1^{er} septembre 2025**

III - NATURE DES FONCTIONS À EXERCER

Les cinq postes d'agents administratifs sont à pourvoir au sein des services suivants :

- 1 poste au Service des Impôts des Particuliers (SIP) de Nantes Nord
- 1 poste au Service des Impôts des Particuliers (SIP) de Nantes Est
- 1 poste à Trésorerie des Établissements Hospitaliers de Nantes
- 1 poste à la Direction régionale de la Loire Atlantique - adjoint à l'Assistante de Prévention, à Nantes
- 1 poste à la Direction régionale de la Loire Atlantique – Division dépenses de l'État - Service Facturier (SFACT) à Nantes

SIP

Vous travaillerez dans un Service des impôts des particuliers, à Nantes, qui est l'interlocuteur unique des particuliers pour les déclarations, les calculs, les réclamations, les paiements relatifs à l'impôt sur le revenu et aux impôts locaux.

Au quotidien, sous le contrôle du chef de service :

- vous recevrez et exploiterez des déclarations fiscales dans le cadre de l'impôt sur le revenu ;
- vous vous assurerez du paiement des droits et taxes dues par les contribuables ;
- vous assurerez l'accueil physique et téléphonique des contribuables ;
- réponses aux courriers et courriels des usagers.

TRÉSORERIE ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS

Vous travaillerez dans une trésorerie spécialisée, en charge de la gestion budgétaire et comptable de 7 établissements hospitaliers localisés sur le département. Vous réaliserez des tâches de gestion en respectant les procédures encadrées.

Au quotidien, sous le contrôle du chef de service :

- vous assurerez le contrôle et l'exécution des dépenses, et des opérations budgétaires et comptables qui s'y rapportent ;
- vous assurerez le contrôle et l'exécution des recettes, et des opérations budgétaires et comptables qui s'y rapportent,
- vous participerez à l'accueil des usagers et à la prise en charge de leurs demandes ;
- vous pourrez participer également à la mise en œuvre des procédures de recouvrement.

ADJOINT(E) ASSISTANTE DE PRÉVENTION

Vous assisterez l'assistante de prévention (AP) dans ses missions d'amélioration des conditions de vie au travail et des mesures de prévention des risques au quotidien des agents de la DRFIP44.

Au quotidien, sous le contrôle de l'AP :

- vous mettrez en œuvre les préconisations du médecin du travail, dans le cadre d'aménagement de poste ;
- vous organiserez et assurerez le suivi des formations, spécialisées santé et sécurité au travail ;
- vous assurerez le suivi de la réalisation des obligations en matière de sécurité au travail, des accidents du travail, assisterez l'AP dans la réalisation du DUERP (document unique évaluation risques professionnels).

DIVISION DEPENSES DE L'ETAT - SERVICE FACTURIER

Vous travaillerez au service facturier (SFACT), partie intégrante de la Division dépenses de l'État, composé de 4 services. Ces services s'assurent que les dépenses de l'État respectent les règles budgétaires, comptables et financières, par des contrôles, pour des dépenses à enjeux. Les dépenses traduisent de façon pratique les politiques publiques mises en œuvre par des services déconcentrés de l'État de différents Ministères dans la région. Le SFACT est plus particulièrement en charge des dépenses des préfectures de la Région des Pays de la Loire et du Rectorat de Nantes (hors paye).

Au quotidien, sous le contrôle du chef de service :

- vous assurerez la prise en charge des factures et de leur contrôle, en s'assurant du respect des règles budgétaires et comptables ;
- vous assurerez le règlement des factures contrôlées.

Savoir-être et savoir-faire souhaités :

- rigueur et respect des délais,
- discrétion professionnelle,
- sens du travail en équipe et bonnes qualités relationnelles,
- qualité rédactionnelle,
- capacité à travailler dans un environnement informatisé.

IV - PÉRIODE DE RETRAIT ET DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les candidats devront prendre contact avec le service des ressources humaines de la direction locale des Finances publiques de la Loire-Atlantique, pour constituer leur dossier de candidature :

DRFIP DES PAYS DE LA LOIRE ET DU DEPARTEMENT DE LA LOIRE ATLANTIQUE

Pôle Pilotage et Ressources – SRHD - 4 quai de Versailles - BP 93503 - 44035 NANTES cedex 1

Téléphone : 02 40 20 74 50

Courriel : drfip44.ppr.personnel.recrutement@dgifp.finances.gouv.fr

Le dossier de candidature comporte notamment :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae détaillé indiquant le niveau d'études ainsi que, le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés ;
- la photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité. Les candidats doivent posséder la nationalité française ou être ressortissants de l'un des États membres de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen (carte nationale d'identité recto/verso, passeport...) ;
- la photocopie d'une pièce justifiant de la situation au regard des obligations militaires. Seuls les candidats entre leur 16ème anniversaire et la veille de leur 25ème anniversaire sont tenus de justifier leur situation (certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC), attestation provisoire « en instance de convocation » à la JDC...). **Les candidats âgés de 25 ans et plus au jour de la constitution du dossier de candidature sont dispensés de cette justification (loi n° 2015-917 du 28 juillet 2015) ;**
- le cas échéant, le(s) certificat(s) de travail correspondant aux emplois précédemment occupés indiquant les périodes et la nature de l'emploi ;
- le cas échéant, tout justificatif nécessaire à l'exercice de la fonction proposée.

La date d'ouverture des inscriptions auprès de la direction locale des finances publiques est fixée au 11/07/2025

La date limite de dépôt du dossier de candidature auprès de la direction locale des finances publiques est fixée au 11/08/2025

Les dossiers des candidats seront examinés par une commission de sélection. Il est précisé que seuls seront convoqués à l'entretien de sélection les candidats préalablement retenus par la commission à l'issue de l'examen des dossiers.

V - ORGANISATION DU RECRUTEMENT

L'organisation du recrutement est fixée par le décret n° 2016-1084 du 3 août 2016 qui a modifié le décret n° 2010-985 du 26 août 2010.